

Image not found or type unknown



## Nullité de contrat de construction

Par **faf1f125**, le **05/10/2013** à **11:46**

je rencontre un problème avec le service juridique de ma banque. j'ai obtenu la nullité de mon contrat de construction pour une maison individuelle par décision de justice se qui devrait entrainer la nullité du pret de construction mais le service juridique de ma banque refuse de l'annuler .Comment me sortir de cette situation?  
Merci d'avance.